



PROCES-VERBAL
du
CONSEIL REGIONAL
du 8 OCTOBRE 2009 à ORTHEZ

Présents : *Mmes de CHATEAU-THIERRY, DAL FARRA, DE MONTLEAU, FREY, LACARRERE, LAFON, LALANNE, LUBET, MECHIN, MEILHAN-BORDES, MENEGATTI, NORMAND, OBADIA, OURADOU, SCHURER.*

MM. ARTIGUES, AUSINA, BAGUR, BARATS, BIANCO, BUBIEN, CLAVE, COLLET, CREANGE, DAL FARRA, DE MONTLEAU, DESTANDAU, DUMAS, FITTES-PUCHEU, GROS, HARISMENDY, LAFENETRE, LEBELY, MIGUEZ, PACTHOD, PINTUREAU, PREVOT, SCARSI, SOULA, VENNING, VOIRIN.

Absents : *Mme DERA EVE.*
MM FRANC, JARET, JAYET

Excusés : *Mme LASSERRE*
MM. BORDENAVE, BRUGIDOU, CABARROT, CARTOUX, FEUGAS, LARTIGUE, VIDAILLAC,

La séance est ouverte à 20 heures 45, sous la Présidence de Gérard SCARSI.

Le procès-verbal du précédent Conseil Régional du 15 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

Le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I – INFORMATIONS FEDERALES

- ⇒ Le BE de la FFB confirme le montant de 1,50 € (au lieu de 1,40) par paire prélevé pour l'attribution des PE sur les Tournois Régionaux et Festival ; il a décidé en outre de supprimer la redevance 0,10 € qui était faite aux Comité compte tenu du travail nécessité pour restituer des sommes modiques. Ainsi la saison écoulée, le Comité de l'Adour a touché 140 €
- ⇒ Le seuil des P.E. nécessaires pour passer 2^{ème} série Trèfle pour la saison 2009-2010 est passé de 70000 à 72000.
- ⇒ Il existe désormais la possibilité d'organiser et d'homologuer dans les clubs des tournois courts de moins de 24 donnes : la nouvelle version de FFBClubNet le permet. La fédération encourage les clubs à développer ce type de tournoi qui peut attirer des joueurs en activité professionnelle.

Différents membres du Conseil interviennent pour signaler leur mécontentement vis à vis de la FFB :

- ✓ Accueil pas toujours aimable au téléphone, même en cas d'urgence.
- ✓ La mise à jour de FFBClubs pour le Tournoi SNL a été trop tardive.
- ✓ Dans de nombreux clubs, les lettres de classement ne sont arrivées que partiellement, des mélanges entre plusieurs clubs ont eu lieu; les présidents se plaignent du travail supplémentaire que ce nouveau mode de distribution leur a occasionné.
- ✓ Le manuel d'enseignement rapide n'est pas encore sorti.
- ✓ L'université du bridge est en mal de fonctionnement.

Le Président prend note de ces doléances et promet d'en parler lors du prochain Conseil Fédéral.

II – REGLEMENT INTERIEUR

Il convient de mettre en adéquation notre règlement intérieur avec nos statuts. Il est procédé au vote des modifications proposées, dont le détail est le suivant :

- ⇒ **article 2 :** « vingt jours » (remplace un mois) ; « dix jours » (remplace 15 jours)
- ⇒ **article 6 :** suppression de « chaque année »
- ⇒ **article 7 :** suppression de « y compris le montant des cotisations ou redevances dues par les clubs affiliés et les licenciés »
- ⇒ **article 10 :** rajout « les présidents d'honneur du Comité »
- ⇒ **article 12 :** nouveau libellé = l'Assemblée Générale élit dans l'ordre :

Le Président du Comité,

Le Vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier,

Les autres membres du Bureau Exécutif,

Les membres catégoriels,

Le Président de la CRED,

Les autres membres de la CRED.

Les élections ont lieu lors d'une Assemblée Générale qui sera convoquée au mois de Juin ; les prises de fonctions effectives des élus ont lieu lors de l'Assemblée Générale du mois de Septembre qui suit »

- ⇒ **article 13 :** suppression de « la prise de fonction s'effectue le 1^{er} juillet qui suit l'élection », « sur liste » ; nouveau libellé « à la majorité à un tour pour chaque poste » et « Tout candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs postes du Bureau Exécutif, mais ne peut être élu que pour un seul »
- ⇒ **article 15 :** nouveau libellé « enseignant diplômé de la FFB, au moins moniteur en exercice » et « un médecin, un membre d'une profession juridique, un jeune..... »

Toutes ces modifications du Règlement Intérieur sont votées à l'unanimité.

III – LICENCES

1.799 à ce jour. Les clubs ne doivent pas oublier d'acquitter 70% du total des licences de l'année précédente avant la fin octobre, ainsi que la cotisation club.

IV – COMPETITIONS

Début de saison :

- 2 équipes en Coupe des Clubs, - 1 en excellence/4, + 2 en Honneur/4 et - 6 en Promotion/4.

Nécessité d'organiser 3 centres pour les ½ finales de comité d'Honneur/4 vu le nombre d'inscrits: Dax, Orthez et Pau la Paix.

Rappels : En Promotion open et mixte, on jouera désormais 24 donnes au lieu de 26.

Les épreuves par paires le samedi à Orthez débiteront à 14 heures 45.

Les finales de Ligue de Promotion/2 se joueront en simultané à Orthez.

Les compétitions Espérance sont gratuites pour les cadets.

V – ARBITRAGE

Claude PINTUREAU signale que les arbitres ont été désignés pour les différentes compétitions de la saison 2009-2010.

VI – BRIDGE SCOLAIRE

Le manuel de 2^{ème} année devrait être disponible début novembre 2009.

Comme les autres années, les **initiateurs seront invités à la fête du comité le 10 octobre 2009.**

VII - DEVELOPPEMENT

La Semaine Découverte du Bridge s'est déroulée du 12 au 19 septembre 2009.

Jacques CREANGE précise la participation du simultané licencié / non - licencié du 1^{er} octobre 2009 :

- 104 licences SNL en Adour, 60 l'après midi dans les centres de Dax, Mont de Marsan, Aire/Adour, Lescar, As de Luz et 44 le soir à Mont de Marsan, Orthez, Biarritz CBB.
- 3.713 licenciés SNL à ce jour dans la France entière, ce qui place notre comité dans la moyenne nationale.

Il précise qu'il est important de vérifier l'adresse courriel des licenciés et de lui faire passer les modifications afin d'éviter de trop gros retours à l'expéditeur des mails d'informations diffusés par ses soins.

VIII – ENSEIGNEMENT DU BRIDGE

François BUBIEN signale l'inquiétude des APR pour le suivi pédagogique de l'enseignement, compte tenu des nombreux changements qui affectent l'Université du Bridge de la FFB : départs de Véronique BELLOSTA, Messieurs CRONIER, OURSEL, COLIN. L'UB semble ne fonctionner qu'avec M. DUMESNIL et COMBEAU; c'est insuffisant.

Le Championnat des Ecoles de Bridge se déroulera sous forme de simultané national.

Stage de monitorat du Comité de l' Adour: (il faut être classé 3^{ème} série majeure minimum pour y participer) 14 inscrits à ce jour (dont 2 de Guyenne) ; 3 journées de formation: **28-29 et 30 octobre**. Le coût de cette formation, est offert par le Comité. Ecrit prévu en novembre et mars, oral en avril.

Journée de formation des initiateurs le 3 octobre dernier : 6 personnes concernées.

IX – FUSION BRIDGE CLUB DE LA VILLE DE PAU – PAU LA PAIX

Elle est en bonne voie selon Jacques CREANGE et Claude PINTUREAU : la municipalité de PAU va voter l'octroi d'un terrain près du Palais des sports de 2.250 m² en vue de l'édification d'un bâtiment neuf de 400-450 m² en plain-pied. Les travaux sont prévus pour durer 1 an environ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 heures.